

LES RAPACES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. SCHMID

La plupart des rapaces sont considérés comme des ennemis de l'homme, soit qu'ils s'attaquent aux animaux domestiques ou sauvages sur lesquels nous estimons avoir seuls droit de vie ou de mort, soit que, s'agissant des espèces nocturnes, ils nous apparaissent comme les messagers de puissances maléfiques. Il est vrai que la Chouette, l'oiseau de Minerve, a été dans l'antiquité méditerranéenne un oiseau sacré, que faucons et vautours ont été longtemps de précieux auxiliaires pour les chasseurs, que dans bien des régions tropicales de vieille civilisation les vautours, grands nettoyeurs de la voirie, demeurent protégés; ce sont là des situations particulières qui se présentent de plus en plus rarement à mesure que le "Progrès" s'étend aux moindres recoins de la Planète.

Aujourd'hui les Rapaces sont le groupe d'oiseaux le plus menacé, alors que l'on commence à prendre plus nettement conscience de l'importance de leur rôle dans la biologie des populations animales et que leur raréfaction nous rend plus sensibles à leur beauté. Cette constatation a entraîné en Europe occidentale la création d'un "Fonds d'intervention pour les Rapaces" qui a lancé de nombreuses campagnes d'information et entrepris diverses actions pour sauver les espèces les plus menacées.

En Métropole, tous les Rapaces sont officiellement protégés (Arrêté du 15/2/1972). Encore faut-il faire respecter une législation le plus souvent ignorée, volontairement ou non, de la plupart des porteurs de fusils. Il faut comprendre aussi qu'une chasse abusive n'est pas la seule cause de disparition de ces oiseaux : dans une Nature défigurée, dégradée par la pollution, dont les richesses sont de plus en plus accaparées, gaspillées par l'homme, il y a de moins en moins de place pour la liberté de la vie, la nôtre comme celle des animaux.

En Corse, des largages par avion de carcasses en Haute Montagne sont effectués en faveur de quelques couples de Gypaètes barbus et d'Aigles royaux pour amener ces oiseaux à se fixer dans des zones où ils ne sont pas en danger, la survie de un ou deux individus apparaissant capitale pour celle de la population. La création d'un parc ayant une large façade maritime et faisant l'objet d'une constante surveillance, se révèle indispensable pour sauver le Balbuzard pêcheur (l'Aigle pêcheur de Nouvelle-Calédonie) dont c'est en Métropole le seul lieu de nidification.

En Alsace, des équipes se sont constituées pour empêcher la destruction des nids de faucons pèlerins qui en 1972 ont été pillés par des braconniers, la surveillance de ces nids étant assurée conjointement par des groupes allemands et français.

Le dernier couple de Circaètes signalé en Sologne vient d'être détruit par un garde-chasse soucieux de la protection de ses élevages de gibier. On peut cependant se procurer des boules brillantes répulsives pour éloigner les rapaces.

Enfin, des essais de reproduction en captivité ont été entrepris en vue de réintroduire certaines espèces dans leur milieu naturel, en particulier dans les parcs nationaux où s'exerce une surveillance plus efficace. Ces essais ont donné des résultats encourageants pour le Grand Duc



J. RIGLET. SEPTEUR 10 AVR. 1974

Collection de Référence

n° 6763 Zool.

et le Faucon pèlerin (1).

Qu'en est-il des rapaces de Nouvelle-Calédonie ? Sont-ils aussi menacés que ceux de Métropole ?

Une remarque d'abord s'impose : les informations que l'on possède sur ces oiseaux, dont plusieurs espèces sont encore apparemment communes et bien connues des habitants de l'intérieur et des îles, demeurent très insuffisantes. Une certaine confusion règne dans la nomenclature scientifique et, si l'on en croit les ornithologues du pays, l'inventaire des espèces présentes dans le Territoire ne serait pas terminé. Ainsi Monsieur Jean BERNARD, dans le texte que nous reproduisons ci-après, mentionne l'existence d'un Faucon Melanogenus dont on ne trouve pas la description dans l'ouvrage de DELACOUR (2). Mais, surtout, nous savons peu de choses des mœurs de ces rapaces et nous ne savons rien de l'évolution de leurs populations.

La meilleure illustration de notre ignorance est donnée par la dernière mise à jour (31/7/72) du "Memento de la chasse et de la pêche en Nouvelle-Calédonie", où nous apprenons que la chasse de jour de tous les rapaces diurnes de Nouvelle-Calédonie est autorisée toute l'année alors que, comme Monsieur BERNARD le soulignait déjà en 1966, les émouchets seuls peuvent être considérés à certains égards comme nuisibles, que la Buse charognarde est un oiseau utile, que l'Aigle pêcheur, parfaitement inoffensif sauf pour quelques poissons du lagon, est un de nos plus beaux oiseaux, que les faucons sont devenus rarissimes. On trouve curieusement mentionnées d'ailleurs, à côté de ces "redoutables" rapaces, les humbles Lunettes calédoniennes accusées de ravager les vergers, alors que la loi protège le merle des Moluques dont le régime alimentaire est analogue mais dont l'origine est exotique et qui est beaucoup plus prolifique. Enfin, s'il y a lieu de se féliciter de la protection accordée aux rapaces nocturnes, on peut être surpris de voir mentionné dans ce groupe, à côté de la Chouette Effraie, le Chat Huant qui n'a jamais existé sur le Territoire.

Compte tenu de l'absence de mammifères, qui sont normalement les proies de plusieurs grandes catégories de rapaces, en particulier des Aigles et des Vautours, d'ailleurs absents du Territoire, la faune néo-calédonienne peut être considérée comme relativement riche en espèces de ce groupe.

Monsieur Jean BERNARD nous a autorisés à reproduire partiellement le texte d'une conférence qu'il a donnée le 20 juillet 1966 à la Société d'Ornithologie sur les rapaces diurnes de Nouvelle-Calédonie (3). Nous l'en remercions vivement.

R.T. de LAUBAREDE, M. SCHMID

Monsieur BERNARD, après avoir donné un aperçu succinct de l'origine des rapaces et brièvement caractérisé les différentes catégories d'oiseaux que l'on peut distinguer au sein de ce grand ensemble, en vient à parler de celles qui sont représentées en Nouvelle-Calédonie, Eperviers ou Emouchets, Milans, appelés localement Buses, Busards, appelés souvent également Buses, Faucons, Balbuzards ou Aigles pêcheurs.

Les plus communs de nos rapaces sont les *Accipiter*, chasseurs de forêt, du moins de zones où les arbres sont nombreux comme la Savane à Niaoulis. Nous en avons ici deux espèces, l'Emouchet gris ou Autour australien (*Accipiter fasciatus*) et l'Emouchet noir et blanc ou Emouchet bleu (*Accipiter haplochrous*). Ce sont les plus petits des rapaces locaux et, certes, les plus nuisibles. Comme leurs frères, l'Epervier de France et l'Autour, ils guettent en lisière de bois ou perchés sur un Niaouli tout mouvement autour d'eux. Dès qu'ils ont aperçu un animal dont ils pourraient faire leur proie, ils filent d'une glissade basse très rapide et, évoluant à toute vitesse parmi les branches ou les buissons, ils arrivent sur lui à l'improviste, le poignent de leurs longues griffes, avant de l'emporter sur un arbre isolé ou un rocher pour le dévorer. Ils traitent de la même façon un poulet qui s'éloigne de sa mère, même s'il est assez gros, les pigeons domestiques dans leur pigeonnier. Ils prennent parfois des rongeurs; mais ce n'est pas leur spécialité. Leurs longues stations immobiles font qu'on en tue beaucoup. Leur avenir n'est pourtant en rien compromis : ils pondent en effet de 5 à 7 œufs et sont capables de se reproduire dès la première année à l'inverse des grands rapaces. En vol, ils se reconnaissent à leurs ailes courtes à bouts arrondis, dont l'envergure est bien inférieure à deux fois la longueur du corps, et à leur longue queue, toutes choses qui augmentent la facilité d'évolution tout en rendant l'oiseau moins rapide que les faucons et moins bon planeur que les buses. Quant à leur efficacité en matière de destruction, il suffit pour en donner une idée de rappeler qu'à l'époque de la Fauconnerie on avait des faucons pour la Chasse des Seigneurs mais des autours pour approvisionner la cuisine. Il est assez facile de les tirer à leur poste de guet ou de les attraper au piège avec pour appât un poulet blanc ou un pigeon. Il en restera

(1) Les informations concernant la Métropole sont empruntés à un article paru dans le "Courrier de la Nature" n° 26 (2)-1973; pp. 87-90.

(2) Jean DELACOUR "Guide des oiseaux de Nouvelle-Calédonie" DELACHAUX et NIESTLE - Neuchâtel.

(3) Monsieur BERNARD ne parle pas des Effraies (Chouettes), grands oiseaux blancs nocturnes se nourrissant de rongeurs dont l'utilité est reconnue par toutes les personnes tant soit peu informées, qui sont protégées par la législation locale mais trop souvent encore détruites en raison de la crainte superstitieuse qu'elles inspirent.

L'espèce est cosmopolite. La sous-espèce calédonienne (*Tyto alba lifuensis*) est présente dans toutes les îles (d'après DELACOUR).